

INSTRUCTIONS DE COURSE

LE TOUR DE CHAUSEY – SPECIAL 90 ANS DU CLUB

3 et 4 JUIN 2023

GRANVILLE

Organisé par le Yacht Club de Granville

1. REGLES

1.5 Catégorie de RSO applicables : 4

2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Le tableau officiel d'information est situé au Club House du Yacht Club de Granville

2.2 Avis mis en ligne : <https://tourdechausey.fr>

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mât de pavillons est situé sur le toit du Yacht Club de Granville

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Pour chaque jour de course, 1 ou plusieurs courses sont prévues. Les confirmations d'inscriptions seront prises le vendredi 2 juin de 17 :00 à 20 :00 et Samedi 3 entre 08 :30 et 09 :15- **Briefing 09 : 15**

5.2

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
03/06	10 :15 : Parcours côtier vers Chausey coef 1	Toutes
03/06	15 :30 : Parcours Chausey – Granville coef 1	Toutes
04/06	10 :15 : Le Tour de Chausey – Coef 2	Toutes

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- VOILES LIBRES ET CLASSIQUES : pas de pavillon
- GROUPE 1 : Muscadets, Corsaires, First 210 à 260 et HN Osiris d'un groupe net inférieur ou égal à 16 Flamme blanche ou pennon blanc...
- GROUPE 2 : Multi 2000 et Osiris des groupes nets de 16 à 24, pavillon N
- GROUPE 3 : Voiliers Osiris des groupes nets supérieurs à 24.1, pavillon C

8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : parcours côtiers prévus en annexe « parcours »,

8.3 Si, au plus tard avant l'envoi du signal préparatoire le comité envoie le pavillon « D », cela signifie qu'une bouée de dégagement est à laisser à Bâbord, l'envoi de D + un pavillon vert signifie que la bouée de dégagement est à laisser à Tribord.

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bouée orange	Bouée blanche	n/a	Voir annexes « Parcours »

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles : **Il est interdit de naviguer à moins de 150 m de la Tourelle « Le Pignon » (risque d'effondrement).**

Il est rappelé que les bateaux de commerce ou à passagers sont toujours prioritaires dans les chenaux d'approche de Granville ou Chausey.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.

- 11.2 Sauf conditions météo ne le permettant pas, il n'y aura qu'un seul départ
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 8 minutes après son signal de départ sera classé TLE
- 11.4 Les bateaux identifiés OCS seront si possible communiqués sur le canal VHF 72 dans un délai de 2 minutes.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée des différentes courses est définie en annexe « parcours »

14. SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 **La RCV 44.1 s'appliquera (pénalité de 2 tours s'il est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2.** Pénalité de un tour pour infraction à la règle - Toucher une marque).

15. HEURES ET TEMPS LIMITES

- 15.1 Les heures limites sont notifiées en annexe « Parcours »

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Le secrétariat du jury est situé au Yacht Club de Granville
- 16.2 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou de l'ouverture des portes du port de Herel.
- 16.3 La salle du jury est située au Yacht Club de Granville.

17. CLASSEMENTS

- 17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 17.2 Courses retirées : n/a
- 17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés au plus tard une heure avant le 1^{er} signal d'avertissement.

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 Il n'y aura pas d'émargement au départ ou à l'arrivée. Avant le départ, passer à proximité immédiate du bateau comité. Un bateau qui abandonne ou un bateau inscrit qui ne prend pas le départ doit immédiatement prévenir le comité de course par VHF, téléphone ou sms au 0760840425.
- 18.3 Canal VHF utilisé en course : **72**

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.2 Un bateau doit être conforme aux règles avant son signal d'avertissement *[DP]*

21. PUBLICITE DE L'EPREUVE *[DP]*

La publicité fournie par l'AO doit être portée selon les conditions suivantes : n/a

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés pavillon ou guidon du Yacht Club de Granville, ou marquage sur la coque

23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

- 23.2 Les bateaux officiels seront identifiés : n/a

27. CONVIVIALITE ET PRIX

Des prix seront distribués à la remise des prix qui aura lieu le dimanche 4 Juin à **partir de 18 :30** au Yacht Club de Granville. Prix offerts par la VOILERIE GRANVILLAISE - STL NAUTISME – BIGSHIP GRANVILLE SPL PORTS DE LA MANCHE GRANVILLE et le YACHT CLUB DE GRANVILLE. La plupart des lots seront tirés au sort parmi les bateaux participants présents à la remise des prix, régulièrement inscrits et ayant terminé au moins deux manches.

Le Challenge Jean-Louis Monneron sera attribué au vainqueur des courses du Samedi 3 juin. du groupe le plus représenté. 90 ans du YCG + repas des équipages le Samedi soir.

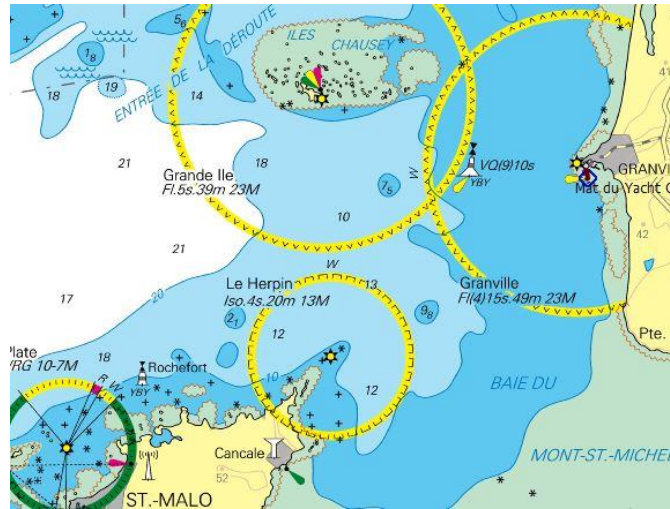
Arbitres désignés :

Gilles Lezan : Président du comité de course
Laurent Travert : Président du Jury

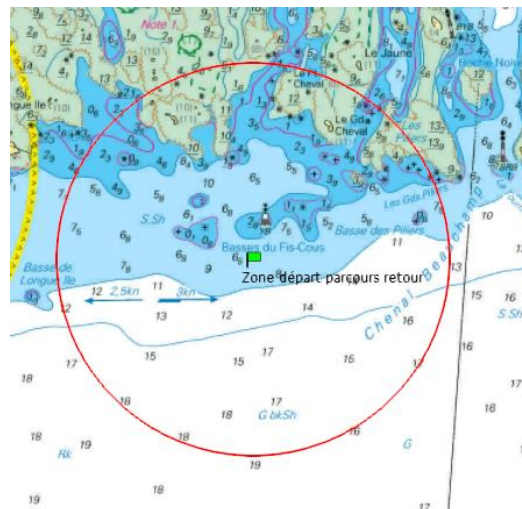
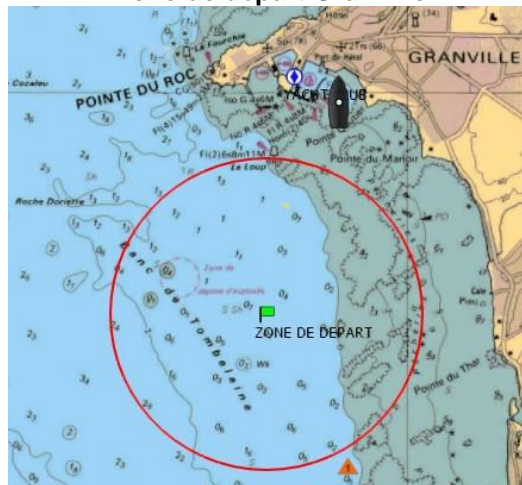
PORTES ET MAREES PORT DE HEREL GRANVILLE:

DATE	FERMETURE	BM	Hauteur	OUVERTURE
03/06/2023	10 :58	14 :29	2,30 m	16 :56
04/06/2023	11 :43	15 :14	2,05 m	17 :40

ANNEXE ZONES DE COURSE



Zone de départ Granville



« ANNEXE PARCOURS SAMEDI 3 JUIN « CHALLENGE JEAN-LOUIS MONNERON »¹ Coef 1**GRANVILLE - CHAUSEY****Heure limite d'arrivée à Chausey : 14 :15****PARCOURS Groupe 1 (env. 13,3 milles)**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
Départ entre le bateau Comité et une bouée Orange			
	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
1	Bouée « Videcoq » *	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
2	Bouée « Anvers »*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 53.90' N 1° 41.01' W
3	Tourelle « La Haute Foraine », roches « Le Tomin »	A laisser à Tribord	n/a
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée conique blanche mouillée environ 48° 51.95' N 001° 49.43' W		« Port Marie »	

PARCOURS Groupes 2 et 3 (18 milles)

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
Départ entre le bateau Comité et une bouée Orange			
1	Bouée « Videcoq » *	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
2	Bouée marque spéciale N° 10*	A contourner en la laissant à Bâbord	48° 51.30 N, 1° 35.90 W
3	Bouée « Anvers »*	A contourner en la laissant à Bâbord	48° 53.90' N 1° 41.01' W
4	Tourelle « La Haute Foraine », roches « Le Tomin »	A laisser à Tribord	n/a
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée conique blanche mouillée environ 48° 51.95' N 001° 49.43' W		« Port Marie »	

*POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES***CHAUSEY – GRANVILLE (coef 1)****PARCOURS (commun à tous les groupes, possibilité de départs par groupes)**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
Départ entre le bateau Comité à laisser à Tribord et la Tourelle « Fiscous »			
1	Bouée « Videcoq » *	A contourner et laisser à Bâbord	48°49,65 N 01°42,15 W
2	Marque spéciale N° 10*	A contourner et laisser à Tribord	48° 51.30 N, 1° 35.90 W
3	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Bâbord	n/a
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Bâbord et la bouée conique Orange du départ de la course aller			
Heure limite d'arrivée à Granville 18 :00			

¹ Les positions données peuvent être erronées, pensez à vérifier sur vos cartographies

« ANNEXE PARCOURS DIMANCHE 4 JUIN »² Coef 2**Heure limite d'arrivée : 17 :00****- PARCOURS GROUPE 1: 22 MILLES ENV.**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
3	Bouée « Le Founet »	A laisser à Bâbord	48°53.24 N 01°42.23 W
3	Bouée N.E. Chausey*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 55.44' N 1° 45.35' W
4	Roches de la Déchirée	A laisser à Bâbord	n/a
5	Roches « Les Rondes de l'Ouest »	A laisser à Bâbord	n/a
6	Balise « La Cancalaise »*	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
7	Roches de la Pointe de l'Épail et Roches de Bretagne (dangers)	A laisser à Bâbord	n/a
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Bâbord et une bouée Blanche mouillée environ 48° 51.95' N 001° 49.43' W		« Port Marie »	

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES
PARCOURS GROUPES 2 et 3: 30 MILLES ENV.

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
1	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,15 W
2	Bouée Anvers*	A contourner et laisser à Bâbord	48°53,89 N 01°41,07 W
3	Bouée N.E. Chausey*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 55.44' N 1° 45.35' W
4	Bouée SE Minquiers*	A contourner et laisser à Bâbord	48° 53.40' N 2° 00.10' W
5	Balise « La Cancalaise »*	A laisser à Bâbord	48° 51.91' N, 01° 51.16' W
6	Roches de la Pointe de l'Épail et Roches de Bretagne (dangers)	A laisser à Bâbord	n/a
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Bâbord et une bouée Blanche mouillée environ 48° 51.95' N 001° 49.43' W		« Port Marie »	

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

² Les positions données peuvent être erronées, pensez à vérifier sur vos cartographies